



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 4 JUILLET 2023 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Charles Brochu, président
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 1.6 Autorisation de signature - Transaction et quittance - SAI-Q-262847-2207 - Rond de virée du chemin de la Vallée

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

3. Direction générale

- 3.1 Engagement - Secrétaire-réceptionniste au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 3.2 Engagement - Journalier / opérateur
- 3.3 Adoption - Fin d'emploi

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Remplacement du tablier du pont des Mélézes
- 4.2 Autorisation de mandat - Remplacement de la machinerie lourde - Rétrocaveuse (Pépine)
- 4.3 Adoption - Annulation de l'appel d'offres no 23-619 - Collecte, transport, disposition et traitement des matières à l'écocentre pour les années 2023 à 2026
- 4.4 Adoption - Ajout de panneaux d'interdiction de stationnement sur une portion du chemin du Village à l'annexe du Livre IV du Règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux



5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Adoption - Reconnaissance des formateurs aux fins d'assurance responsabilité civile - Automne 2023
- 5.2 Autorisation de mandat - Élaboration de la mise à jour de la politique familiale municipale
- 5.3 Autorisation de dépenses - Élaboration de la politique municipale des aînés

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'encadrer les établissements de résidence principale et d'identifier les zones où l'usage sera interdit
- 6.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin d'encadrer l'usage établissement de résidence principale
- 6.3 Autorisation - Projets de lotissement et compensation pour fins de parcs et espaces verts - chemin des Lacs (lots 6 564 397 et 6 564 398) et chemin du Moulin (lots 6 497 156, 6 497 157 et 6 534 375)
- 6.4 Dépôt - Procès-verbaux des rencontres du CCU du 31 mai et 7 juin 2023
- 6.5 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Adoption - Optimisation du Service de la protection contre l'incendie en vue de l'atteinte des orientations ministérielles pour la force de frappe

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

- 9.1 Période de questions

10. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 05.

181-2023

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



182-2023

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 5 juin 2023

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

16 juin 2023 - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Aide financière concernant le Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable.

Dépôt

Aucun

Information

Motion de félicitations

En tant que maire de la Municipalité Lac-Beauport et au nom des conseillères et conseillers, je propose que ce Conseil vote une motion de félicitations pour six de nos résidents :

Monsieur Joël Beaulieu, chargé de cours au Département des sciences de l'activité physique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, a été admis comme membre de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec le 29 mai dernier. Cette haute distinction est remise conjointement par le ministère de l'Éducation, représenté par sa ministre Madame Pascale Déry, et le ministère de l'Enseignement supérieur, représenté par son ministre Monsieur Bernard Drainville. Monsieur Beaulieu a été honoré pour souligner son engagement, et sa compétence dans le développement et le maintien des jeunes en mouvement dans notre société remplie d'écrans. Ce prix lui a été remis pour souligner son implication et sa contribution significative à la qualité de l'éducation en formant et en accompagnant les intervenants qui ont la responsabilité de faire bouger les enfants. Sa mission première est de développer la compétence motrice des jeunes afin d'influencer positivement leur trajectoire santé et leur réussite scolaire.

Félicitations Monsieur Beaulieu.

Madame Gabrielle Beaulieu est une jeune athlète de 16 ans de Lac-Beauport. Grâce à son titre de championne canadienne junior de Taekwondo dans la catégorie des moins de 59 kg, elle a rayonné comme Personnalité sportive de l'année lors du Gala reconnaissance Les Étoiles de La Jacques-Cartier en remportant les honneurs. Elle s'est démarquée par sa persévérance et sa volonté de faire partie de l'élite mondiale.

Félicitations Madame Beaulieu.

Monsieur Jonathan Marchessault, joueur de hockey professionnel, a remporté la Coupe Stanley le 13 juin dernier avec son équipe, les Golden Knights de Las Vegas. Il est aussi le lauréat du trophée Conn-Smythe remis au meilleur joueur des séries éliminatoires de la LNH.

Félicitations Monsieur Marchessault.



Le docteur Richard Blanchet s'est toujours impliqué dans le sport au cours des 20 dernières années. Que ce soit comme médecin-chef des Capitales de Québec ou à titre de médecin avec les Remparts de la LHJMQ, il a aussi été médecin responsable du tournoi Pee-Wee durant plus de 18 ans.

Félicitations Dr Blanchet.

Monsieur Simon Gagné est un vétéran de la Ligue nationale de hockey (LNH) avec les Flyers de Philadelphie, les Bruins de Boston, les Kings de Los Angeles et le Lightning de Tampa Bay. L'ancien attaquant cumule plus de 900 matchs dans la LNH et a une Coupe Stanley à son actif, trophée remporté avec Les Kings de Los Angeles. Après avoir agi à titre d'entraîneur-adjoint, Simon Gagné remplacera Patrick Roy à la direction générale des Remparts de Québec.

Félicitations Monsieur Gagné.

Monsieur Patrick Roy, célèbre joueur de hockey, s'est illustré dans ce sport d'abord comme gardien de but puis comme entraîneur. Patrick Roy, le gardien, a remporté 3 fois le trophée Conn-Smythe remis au joueur le plus utile des séries éliminatoires, et 4 fois la Coupe Stanley. Devenu entraîneur-chef des Remparts de Québec, il a mené son équipe deux fois à la Coupe Memorial. Il a également été intronisé au temple de la renommée du hockey.

Félicitations Monsieur Roy.

1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Monsieur François Boily donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le greffier-trésorier dépose ledit projet de règlement.

183-2023

1.6 Autorisation de signature - Transaction et quittance - SAI-Q-262847-2207 - Rond de virée du chemin de la Vallée

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par : Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer le document « Transaction et quittance - SAI-Q-262847-2207 - Rond de virée du chemin de la Vallée » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

184-2023

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de juin 2023, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2023 totalisant une somme de 2 372 964,13 \$ et la liste des engagements budgétaires,



lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

185-2023

3.1 Engagement - Secrétaire-réceptionniste au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, culture et vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 5 juillet 2023, madame Caroline Nadeau à titre de « Secrétaire-réceptionniste au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire » à l'échelon 10 de la classe 3 des conditions salariales avec une reconnaissance de 3 année(s) d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

D'autoriser Mme Nadeau à prendre 4 semaines de vacances sans solde en 2023 en raison de l'absence de vacances à la première année d'embauche.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

186-2023

3.2 Engagement - Journalier / opérateur

ATTENDU les recommandations du directeur des travaux publics et infrastructures ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 14 août 2023, monsieur Pascal Drouin à titre de « Journalier / opérateur » à l'échelon 7 de la classe 6 des conditions salariales avec une reconnaissance de 3 année(s) d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

187-2023

3.3 Adoption - Fin d'emploi

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily



ET RÉSOLU :

De mettre fin à l'emploi de madame Pamela Egan, secrétaire-réceptionniste du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en date du 24 août 2023 et de lui payer toutes les sommes dues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

188-2023

4.1 Autorisation de mandat - Remplacement du tablier du pont des Mélézes

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 23-620 a été produit pour « Remplacement du tablier du pont des Mélézes »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel

APPUYÉ par Monsieur François Boily

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 23-620.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant supplémentaire de 30 000,00 \$ pour des imprévus, le contrôle de la qualité et la surveillance des travaux.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Parko inc.	34 106,46 \$
Les constructions Randard inc.	36 570,00 \$
Construction MP-K inc.	40 399,67 \$
Construction Ponvicom inc.	49 629,99 \$
Les constructions Hydrospec inc.	72 100,00 \$
C.F.G. construction inc.	82 790,00 \$
Allen entrepreneur général inc.	105 700,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt no 741.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

189-2023

4.2 Autorisation de mandat - Remplacement de la machinerie lourde - Rétrocaveuse (Pépine)

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 23-621 a été produit pour « Remplacement de la machinerie lourde - Rétrocaveuse (Pépine) »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel

APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert

ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 23-621.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant supplémentaire de 10 000,00 \$ pour le contrat d'entretien et l'outillage de la machine.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Toromont CAT	141 835,00 \$
Brandt tractor ltd	162 000,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt no 740.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190-2023

4.3 Adoption - Annulation de l'appel d'offres no 23-619 - Collecte, transport, disposition et traitement des matières à l'écocentre pour les années 2023 à 2026

ATTENDU QUE les avocats ont identifié des ambiguïtés et des irrégularités dans les offres reçues;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

De rejeter les offres reçues et de reprendre pour une seconde fois le processus d'appel d'offres.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager les sommes nécessaires et conclure une entente de services mensuelle pour assurer à la déserte du service jusqu'à l'octroi d'un contrat par appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191-2023

4.4 Adoption - Ajout de panneaux d'interdiction de stationnement sur une portion du chemin du Village à l'annexe du Livre IV du Règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite interdire le stationnement sur les chemins de l'Écorce, de la Passerelle, des Granites ainsi que sur une portion de la Montée du Parc;

ATTENDU QUE cette modification se fait par l'ajout de la signalisation correspondante et par l'amendement de l'annexe du Livre IV du règlement numéro 717, annexe traitant de la voirie publique;

ATTENDU QUE conformément au premier alinéa de l'article 8 dudit règlement, toutes les modifications aux annexes se font par résolution du conseil;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

De modifier le tableau relatif à l'interdiction de stationner sur certains chemins publics à l'Annexe 4-E du Règlement municipal numéro 717 de la façon suivante :



Par l'ajout de la ligne suivante à la suite du tableau :

7	De l'Écorce	Sur toute la longueur dans les deux sens	
8	De la Passerelle	Du chemin du Moulin au n.c. 25 dans les deux sens	
9	Montée du Parc	Du n.c. 19 au 30 dans les deux sens	
10	Des Granites	Du n.c. 95 au 111 dans les deux sens	

D'autoriser une dépense de 15 000 \$ plus taxes afin de modifier la signalisation en conséquence.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

192-2023

5.1 Adoption - Reconnaissance des formateurs aux fins d'assurance responsabilité civile - Automne 2023

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser les formateurs ainsi que les personnes qui les assistent à apparaître sur la liste des assurés en termes de responsabilité civile jusqu'à ce qu'ils n'offrent plus de cours à la Municipalité. La liste des assurés étant présentée dans le tableau suivant :

Activité	Formateur	Assistant (sujet à changement)
Badminton	Guy Lapierre	
Basketball	Simon Morin-Robitaille	Rémi Caron Jérémy Jovan
Capoeira	Luana Estevao Vieira	
Cirque (Service FTP)	Pierre-Luc Petit	Sania Quirion Béatrice Allard Cynthia Villemure
Danse en ligne	Édith Bourgeault	
Dessin	Nathalie Souchet	
Entraînement physique (Métabolisme)	Karine Giguère	
Gardiens avertis (Médecin)	Claude Lefebvre	Gabrielle Dubé Marie-Hélène Fortin
Obéissance canine	Denis Lamontagne	
Peinture	Armand Gaul	
Pickleball	Louise Thériault Josée Tremblay	
Pilates	Marie-Josée Dumas Suzie Fecteau	
Randonnées	Chloé Turgeon	
Taekwondo	François L'Heureux	Charles-David Bédard-Desilets Gabrielle Beaulieu Sébastien Guillot Pierre-Luc Lafontaine Mathis Laliberté Raphaël Lévesque Charles Murphy Nicolas Proulx Léo Roy
Tricot	Nicole Morin	
Yoga	Géraldine Bindelle	
Zumba	Cristina Morales	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



193-2023

5.2 Autorisation de mandat - Élaboration de la mise à jour de la politique familiale municipale

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater monsieur Thierry Durand pour l'« élaboration de la mise à jour de la politique familiale municipale » pour un montant maximum de 9 225,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

194-2023

5.3 Autorisation de dépenses - Élaboration de la politique municipale des aînés

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet d'« élaboration de la politique municipale des aînés » pour un montant maximum de 23 800,00 \$ plus taxes.

D'octroyer le mandat d'élaboration de la politique municipale des aînés au consultant Thierry Durand.

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les documents liés au projet d'élaboration de la politique municipale des aînés.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'encadrer les établissements de résidence principale et d'identifier les zones où l'usage sera interdit

Monsieur Lorne Trudel donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'encadrer les établissements de résidence principale et d'identifier les zones où l'usage sera interdit.



6.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin d'encadrer l'usage établissement de résidence principale

Monsieur Lorne Trudel donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement no: 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin d'encadrer l'usage établissement de résidence principale.

195-2023

6.3 Autorisation - Projets de lotissement et compensation pour fins de parcs et espaces verts - chemin des Lacs (lots 6 564 397 et 6 564 398) et chemin du Moulin (lots 6 497 156, 6 497 157 et 6 534 375)

ATTENDU les dispositions de l'article 11 du Règlement de lotissement no 09-194 concernant les contributions pour fins de parcs et espaces verts lors d'un nouveau lotissement;

ATTENDU les recommandations des services techniques et du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à prélever la compensation pour fins de parcs et espaces verts en argent, conformément aux rapports des évaluateurs, pour les nouveaux lots suivants : 6 564 397, 6 564 398, 6 534 375, 6 497 156 et 6 497 157 associés respectivement aux demandes de permis de lotissement no 2023-10007 et 2022-10026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Dépôt - Procès-verbaux des rencontres du CCU du 31 mai et 7 juin 2023

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbaux des rencontres du CCU du 31 mai et 7 juin 2023 » et les invite à le consulter.

196-2023

6.5 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :



D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2022-00622	Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol à 200 m ² , 431, chemin du Tour-du-Lac, lot 5 219 718 (Règl. 09-198, chap. 4)	Refusé
2023-00059	Logement d'appoint et agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol à 200 m ² , 351, chemin des Lacs, lot 6 275 976 (Règl. 09-198, chap. 4 et 5)	Accepté
2023-00166	Construction d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m ² et une aire de stationnement d'une superficie de 150 m ² et plus, 14 montée du Grand-Pic, 6 484 521 (Règl. chap. 4 et art. 55.5)	Accepté

Que cette décision ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service de l'urbanisme et développement durable ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

197-2023

7.1 Adoption - Optimisation du Service de la protection contre l'incendie en vue de l'atteinte des orientations ministérielles pour la force de frappe

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risque d'incendie est échu et que son renouvellement a été refusé par le ministère de la Sécurité publique au motif que Lac-Beauport n'atteint pas sa force de frappe de huit (8) pompiers en quinze (15) minutes à au moins 90% des fois;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire prendre les mesures nécessaires à l'atteinte des orientations ministérielles pour la force de frappe;

ATTENDU QUE la principale contrainte pour atteindre la force de frappe est la disponibilité rapide des pompiers la fin de semaine;

ATTENDU QUE la solution de mettre des pompiers en caserne 24/7 permettrait d'atteindre tous les objectifs ministériels et rendrait Lac-Beauport conforme au schéma de couverture de risque d'incendie.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

De mettre en place un horaire de pompiers en caserne les fins de semaine en plus du chiffre de jour de semaine, et ce, dès le 29 juillet 2023.

De mettre en place un horaire de pompiers en caserne 24 heures sur 24 heures et 7 jours sur 7 jours dès le 1^{er} janvier 2024.

De financer la garde en caserne de fins de semaine 2023 au montant de 70 000 \$ à même le surplus accumulé et de modifier le budget 2023 en ce sens pour un budget total 2023 de 20 440 000 \$.



De poursuivre les discussions avec les partenaires municipaux limitrophes en vue de conclure des ententes intermunicipales permettant une optimisation des ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions

À 19 h 30, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :

- 1- Mme Dorothée Lessard présente un enjeu de sécurité devant la courbe du 7 chemin du Barrage. Elle demande de trouver une solution pour assurer la sécurité des enfants du secteur.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il va interpeler la Sûreté de Québec pour des interventions plus musclées dans ce secteur notamment sur les heures d'entrée et sortie des écoles. Le Service des travaux publics et infrastructures doit également évaluer les possibilités d'aménagement de la sécurité dans cette courbe.
- 2- Mme Line Thibault demande si les subventions de réfection des installations septiques pour le lac Saint-Charles pourraient s'appliquer pour le lac Morin.
RP : Monsieur le maire mentionne que la Ville de Québec devrait nous donner les moyens de protéger leur prise d'eau, mais qu'elle ne le fait pas pour l'instant.
- 3- M. Daniel Deschamps demande s'il est possible de réaliser lui-même les travaux municipaux pour permettre son branchement à l'égout sur le chemin des Entailles plutôt que par l'entrepreneur de la municipalité, le réseau étant à moins de 15 mètres de son terrain.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il ignore s'il a le droit de faire cela. Il lui suggère de faire une demande officielle au Service des travaux publics et infrastructures et que le conseil pourra par la suite évaluer sa demande.
- 4- Mme Catherine Roy demande où est rendu le dossier du 3 chemin Rossinière.
RP : Monsieur le maire mentionne que pour faire démolir une résidence il faut un jugement de la cour. Il étudie la situation.

Fin de la période de questions à 20 h 30.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 30.

Charles Brochu, maire

Richard Labrecque, greffier-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Juin 2023

LISTE DES COMPTES À PAYER JUN 2023 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
TREMBLAY CÉDRICK	2023-06-24	27033	2 400.00 \$
LAPIERRE GUY	2023-07-05	27034	280.50 \$
MONT ST-CASTIN LES NEIGES INC.	2023-07-05	27035	6 255.42 \$
AMEUBLEMENTS TANGUAY	2023-07-05	27036	1 925.82 \$
ARBORICULTURE DE BEAUCE INC.	2023-07-05	27037	1 667.14 \$
ASS.DE SOCCER LAC-BEAUPORT	2023-07-05	27038	1 000.00 \$
BELZILE-LEROUX SIMON, SAUVAGEAU JOANNIE	2023-07-05	27039	1 000.00 \$
CABANON MAIS. JEUNES LAC-BEAUPORT	2023-07-05	27040	2 000.00 \$
CHAPITEAUX QUÉBEC	2023-07-05	27041	1 350.96 \$
CONSTROBOURG INC.	2023-07-05	27042	1 100.00 \$
ENTREPRISES KAR-BAT INC. (LES)	2023-07-05	27043	269.62 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2023-07-05	27044	120.00 \$
NETTOYEUR METRO	2023-07-05	27045	52.60 \$
POULIN & PUIZE INC.	2023-07-05	27046	708.17 \$
RESEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS	2023-07-05	27047	46.36 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2023-07-05	27048	136.56 \$
LANGEVIN, SYLVIE	2023-07-05	27049	95.00 \$
LEMAYMICHAUD ARCHITECTURE DESIGN	2023-07-05	27050	7 740.12 \$
MINISTRE DES FINANCES	2023-07-05	27051	1 566.00 \$
GROUPE ABP	2023-06-12	409840	209.69 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2023-06-13	409841	77.19 \$
BOURGAULT EDITH	2023-07-05	409842	183.60 \$
BRETON SABRINA	2023-07-05	409843	3 007.30 \$
TURGEON CHLOE	2023-07-05	409844	126.44 \$
PROST JULIEN	2023-07-05	409845	87.03 \$
9292-4547 QUEBEC INC. (GAZONNIER DU CAP)	2023-07-05	409846	7 360.00 \$
ACCESSOIRES BIGGY BOOM INC.	2023-07-05	409847	1 177.35 \$
AIM ÉCO-CENTRE	2023-07-05	409848	4 874.79 \$
AKIFER	2023-07-05	409849	7 164.10 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2023-07-05	409850	617.48 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	2023-07-05	409851	1 132.50 \$
ARPO GROUPE-CONSEIL	2023-07-05	409852	6 838.14 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2023-07-05	409853	1 358.06 \$
A.Q.L.M.	2023-07-05	409854	2 000.57 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	2023-07-05	409855	1 149.75 \$
BBC ÉNERGIE INC.	2023-07-05	409856	388.05 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2023-07-05	409857	12 542.42 \$
BEAUDOIN ÉRIK	2023-07-05	409858	466.44 \$
BIBLIO RPL LTÉE	2023-07-05	409859	920.95 \$
BOULET DÉPÔT	2023-07-05	409860	881.79 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	2023-07-05	409861	6 294.85 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2023-07-05	409862	1 584.94 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2023-07-05	409863	637.38 \$
CAN EXPLORE	2023-07-05	409864	1 379.70 \$
CANON CANADA INC	2023-07-05	409865	242.60 \$
CAPITALE WEB	2023-07-05	409866	252.95 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2023-07-05	409867	4 807.11 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2023-07-05	409868	905.16 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2023-07-05	409869	6 560.55 \$
CMP MAYER INC.- ARSENAL	2023-07-05	409870	6 693.56 \$
CONSTRUCTION SRB	2023-07-05	409871	1 949.97 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2023-07-05	409872	74 351.47 \$
COTE FLEURY INC.	2023-07-05	409873	50.87 \$
DECHIQETAGE DE BEAUCE	2023-07-05	409874	131.07 \$
DESCHÊNES & FILS LTÉE	2023-07-05	409875	15.91 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	2023-07-05	409876	54 055.50 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2023-07-05	409877	2 199.50 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	2023-07-05	409878	1 156.65 \$
ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC.	2023-07-05	409879	18 831.62 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2023-07-05	409880	64 085.71 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2023-07-05	409881	51 865.24 \$
ENTREPRISES L.T. (LES)	2023-07-05	409882	702.10 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2023-07-05	409883	138 746.08 \$
ENTREPRISES GARIÉPY INC. (LES)	2023-07-05	409884	12 758.34 \$
EQUIPEMENTS STINSON (QUÉBEC) INC.	2023-07-05	409885	15 636.13 \$
ETUDE NOTARIALE POULIOT LAVOIE INC.	2023-07-05	409886	1 305.88 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2023-07-05	409887	1 872.09 \$
FRANKLIN EMPIRE INC.	2023-07-05	409888	49.67 \$
GAUTHIER KARINE	2023-07-05	409889	65.52 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET	2023-07-05	409890	313.88 \$
GLODE FRANKY	2023-07-05	409891	1 100.00 \$
GRAPHICA IMPRESSSION INC.	2023-07-05	409892	1 792.46 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2023-07-05	409893	1 567.82 \$
GROUPE SSB INC.	2023-07-05	409894	275.80 \$
HAIE ANDRICK	2023-07-05	409895	250.00 \$
IMMOBEC INC.	2023-07-05	409896	2 586.94 \$
IMPRESSION COULEUR	2023-07-05	409897	521.99 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	2023-07-05	409899	2 491.05 \$
LABRECQUE RICHARD	2023-07-05	409900	194.64 \$
LANGLOIS AVOCATS	2023-07-05	409901	3 207.54 \$
LAROSE-GINGRAS GUILLAUME	2023-07-05	409902	67.47 \$
LATULIPPE (30300)	2023-07-05	409903	122.90 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	2023-07-05	409904	502.74 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2023-07-05	409905	2 444.80 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2023-07-05	409906	643.12 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2023-07-05	409907	1 351.85 \$
LUMCA INC.	2023-07-05	409908	1 168.15 \$
LUMEN INC.	2023-07-05	409909	693.94 \$
MAILLOUX CLAUDIE N.	2023-07-05	409910	171.61 \$
MALLETTE	2023-07-05	409911	3 949.39 \$
MCJ CONSEIL/9149-6695 QUEBEC INC.	2023-07-05	409912	14 767.59 \$
MESSAGERIE BOBBIE INC.	2023-07-05	409913	28.69 \$
MESSER CANADA INC.	2023-07-05	409914	176.21 \$
MIN. DES FINANCES	2023-07-05	409915	7 164.04 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2023-07-05	409916	29 016.95 \$
NEGOTEL	2023-07-05	409917	2 659.42 \$
OPTI-MAX INC.	2023-07-05	409918	38.50 \$
PARE OUELLET BIGAQUETTE & ASS.	2023-07-05	409919	125.32 \$
PG SOLUTIONS INC.	2023-07-05	409920	218.45 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
PICARD POITRAS GERVAIS, AVCTS SENC	2023-07-05	409921	737.85 \$
PREMIER TECH AQUA	2023-07-05	409922	822.07 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2023-07-05	409923	2 088.04 \$
PROVENCHER ISABELLE	2023-07-05	409924	209.58 \$
QC.SKATEBOARDCAMP	2023-07-05	409925	229.95 \$
REAL HUOT INC.	2023-07-05	409926	10 473.37 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2023-07-05	409927	27 723.00 \$
R.J. LEVESQUE & FILS	2023-07-05	409928	31 618.13 \$
R.M. LEDUC & CIE	2023-07-05	409929	202.48 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2023-07-05	409930	6 158.01 \$
SANI ORLEANS	2023-07-05	409931	1 826.67 \$
SCOLART	2023-07-05	409932	148.74 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2023-07-05	409933	29.43 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2023-07-05	409934	94.47 \$
SERRUPRO-GROUPE PRO ACCÈS	2023-07-05	409935	1 976.31 \$
SERVICES MATREC INC.	2023-07-05	409936	152 447.63 \$
SOLOTECH INC.	2023-07-05	409937	2 571.71 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2023-07-05	409938	1 109.15 \$
SP MEDICAL	2023-07-05	409939	303.81 \$
SPORTS CONTACT CHARLESBOURG	2023-07-05	409940	984.19 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2023-07-05	409941	345.47 \$
TURMEL PATRICK	2023-07-05	409942	88.42 \$
UAP INC. (NAPA)	2023-07-05	409943	209.47 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2023-07-05	409944	126.58 \$
USD INC.	2023-07-05	409945	2 587.76 \$
VENT DU SUD INC.	2023-07-05	409946	1 000.00 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2023-07-05	409947	293.59 \$
ENTREPRISES J.S. LAUZON INC.	2023-07-05	409948	7 681.09 \$
IT CLOUD	2023-07-05	409949	139.11 \$
PYRO CONCEPT	2023-07-05	409950	459.90 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2023-06-02	6080	108 144.85 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2023-06-02	6081	44 249.13 \$
BENEVA (ASS.COLL)	2023-06-02	6082	16 292.18 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2023-06-06	6083	6 842.91 \$
BELL CANADA	2023-06-08	6084	324.56 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-08	6085	2 231.80 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-08	6086	2 263.42 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-08	6087	4 017.66 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-08	6088	1 516.64 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-08	6089	690.43 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-08	6090	1 228.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-08	6091	2 418.54 \$
VILLE DE QUEBEC	2023-06-08	6092	7 095.04 \$
VILLE DE QUEBEC	2023-06-08	6093	7 308.48 \$
VILLE DE QUEBEC	2023-06-08	6094	6 141.92 \$
VILLE DE QUEBEC	2023-06-08	6095	1 525.20 \$
VILLE DE QUEBEC	2023-06-08	6096	1 236.43 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2023-06-08	6097	192.22 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2023-06-08	6098	750.13 \$
VISA PATRICK TURMEL	2023-06-08	6099	4 621.97 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2023-06-09	6100	1 677.23 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2023-06-30	6101	3 215.94 \$

Initiales du maire

6524

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2023-06-15	6102	54 778.25 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2023-06-15	6103	22 422.23 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6104	189.10 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6105	400.57 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6106	242.79 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6107	225.73 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6108	116.81 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6109	699.41 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6110	59.08 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6111	133.29 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6112	1 399.71 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6113	32.43 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6114	734.06 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-19	6115	704.97 \$
VILLE DE QUEBEC	2023-06-19	6116	63 903.88 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2023-06-14	6117	52 877.38 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-20	6118	191.52 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-20	6119	605.14 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-20	6120	530.67 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-20	6121	1 042.86 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-20	6122	1 702.60 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-21	6123	22.47 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-21	6124	22.47 \$
MINISTRE DES FINANCES	2023-06-27	6125	1 055 190.00 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	2023-06-28	6126	440.00 \$
SYNDICAT POMPIER LAC-BEAUPORT	2023-06-28	6127	405.75 \$
C.C.A.P.	2023-06-27	6139	158.67 \$
C.C.A.P.	2023-06-27	6140	282.84 \$
C.C.A.P.	2023-06-27	6141	124.17 \$
C.C.A.P.	2023-06-27	6142	124.17 \$
C.C.A.P.	2023-06-27	6143	147.06 \$
C.C.A.P.	2023-06-27	6144	124.17 \$
C.C.A.P.	2023-06-27	6145	1 586.66 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-27	6146	34.59 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-27	6147	29.82 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-27	6148	381.36 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-06-27	6149	1 006.06 \$
C.C.A.P.	2023-06-27	6150	141.07 \$
GRAND TOTAL:			2 372 964.13 \$

Initiales du maire

6525Initiales du
secrétaire-trésorier

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Juin 2023

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES JUN 2023 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106085	30-05-23	MALL80	3449.25	Turmel Patrick	290-2022	Audit intérimaire des états financiers pour 2023	02 13100 413
ADM-106086	31-05-23	SPEC05	422.88	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106087	01-06-23	BELL20	12072.38	Turmel Patrick		LOCATION CELLULAIRE JUIN À DECEMBRE 2023	02 19300 339
ADM-106088	01-06-23	CANO05	242.60	Turmel Patrick		Agrafe pour imprimante canon	02 19000 670
ADM-106089	24-05-23	TURM10	114.98	Turmel Patrick		Frais de déplacement congrès COMAQ 2023 Patrick Turmel	02 13001 454
ADM-106090	05-06-23	DECA05	252.95	Turmel Patrick		Achat de 2 claviers sans fils Dell avec souris	02 19000 670
ADM-106091	01-06-23	PETR10	6842.91	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE MAI 2023	02 32300 631
ADM-106092	08-06-23	SPEC05	219.16	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106093	13-06-23	NEGO50	2499.46	Turmel Patrick		Ajustements facturation suite au remp. du système téléphonique	02 19300 331
ADM-106094	15-06-23	FDTP10	5403.83	Turmel Patrick		Abonnement à FDT Pro 2023-11-01 au 2024-10-31	02 19300 335
ADM-106095	15-06-23	ALIM05	114.98	Labrecque Richard		Commande IGA Conseil-Com. plénier adm 19 juin 2023	02 11000 610
ADM-106096	15-06-23	DECA05	321.93	Turmel Patrick		CLAVIERS ET SOURIS SANS FILS	02 19000 670
ADM-106097	19-06-23	MCJC01	574.88	Turmel Patrick	011-2023	FRAIS POUR TECHNICIEN	23 02025 726
ADM-106098	20-06-23	NEGO50	160.97	Turmel Patrick		Installation de la ligne de fax sur photocopieur	02 19300 331
ADM-106099	21-06-23	VISAMAX	229.95	Labrecque Richard		Rencontre amicale entre employés du 22 juin 2023	02 16000 970
REC-708615	29-05-23	ALIM05	459.90	Hamel, Dominic		Achat café pour employé et conseil	02 11000 610
REC-708616	29-05-23	ALIM05	57.49	Gauthier Karine		Aliments et boissons pour formateurs (bénévoles)	02 70105 447
REC-708617	29-05-23	CENT08	862.31	Hamel, Dominic		Location de déchiqueteuse à bois-Parc du Brûlé	02 70150 522
REC-708618	29-05-23	VISADH	51.74	Gauthier Karine		Aliments et boissons pour formateurs (bénévoles)	02 70105 447
REC-708619	29-05-23	CANA05	143.72	Hamel, Dominic		Cadenas, quincaillerie pour pancarte SOFEU	02 22000 640
REC-708620	30-05-23	ARBI20	1724.63	Hamel, Dominic		Abattage d'arbre mort-chemins des Mélèzes et Brunante	02 70150 522
REC-708621	30-05-23	MAIL70	229.95	N.Mailloux Claudie		Achat cadeaux-Club de lecture d'été TD	02 70233 640
REC-708622	30-05-23	SERR35	689.85	Hamel, Dominic		Changement retour et barrure de porte-atelier de location	02 70160 522
REC-708623	30-05-23	SERR35	344.93	Hamel, Dominic		Serrure et clé bureau 003-Mairie	02 13000 522
REC-708624	31-05-23	CENT08	632.36	Hamel, Dominic		Location nacelle-filets soccer	02 70150 522
REC-708625	31-05-23	GROU40	275.94	Côté Isabelle		Frais annuel surveillance SDM-Waterloo	02 70160 522
REC-708626	01-06-23	PROD40	229.95	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 635
REC-708627	01-06-23	COTE05	114.98	Hamel, Dominic		Clés pour accès Club nautique - employés et formateurs (X15)	02 70144 640
REC-708628	01-06-23	CANA05	91.98	Hamel, Dominic		Corde jaune pour bouées de nage - Club nautique	02 70144 640
REC-708629	01-06-23	HAIE75	250.00	Provencher Isabelle		Montage vidéo de la capsule "Viens bouger dehors" (Just dance)	02 70205 419
REC-708630	08-06-23	HORI70	201.21	Tremblay MariePierre		Horloge de chronométrage - Défi nage ton lac Beauport 2023	02 70106 640
REC-708631	13-06-23	BIBL70	919.80	N.Mailloux Claudie		Achat de fourniture de bibliothèque	02 70233 529
REC-708632	13-06-23	RMLE05	689.85	N.Mailloux Claudie		Achat de fourniture de bibliothèque	02 70233 529
REC-708633	13-06-23	PROD40	718.59	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 635

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-708634	14-06-23	LANG90	95.00	Provencher Isabelle		Entretien mineur annuel du Corrid'Art	02 70206 521
REC-708635	14-06-23	CARR30	689.85	Hamel, Dominic		Poussière de pierre - Zone communautaire	02 70150 522
REC-708636	14-06-23	BOUT70	229.95	Tremblay MariePierre		Bouées et arche d'arrivée - Défi nage ton lac Beauport 2023	02 70106 640
REC-708637	14-06-23	DIST35	201.21	Hamel, Dominic		Panier de basketball	02 70150 522
REC-708638	15-06-23	VISADH	258.69	Hamel, Dominic		Boyau d'arrosage (x2)	02 70150 522
REC-708639	15-06-23	DESJ05	55073.03	Hamel, Dominic	171-2023	Achat camionnette Ford Ranger 2023	23 08532 725
REC-708640	19-06-23	ALIM05	57.49	N.Mailloux Claudie		Rafraîchissements et grignotines - invités pour les feux d'artifice	02 70233 640
REC-708641	19-06-23	QCSK50	229.95	Provencher Isabelle		Frais de report en raison de la pluie Qc.skateboard camp (20%)	02 70150 419
REC-708642	20-06-23	ALIM05	27.59	Provencher Isabelle		Achat de sucettes glacées pour le 23 juin - sondage politique familiale	02 70209 340
REC-708643	21-06-23	CANA05	344.93	Hamel, Dominic		Bois, quincailleries, propane, clés pour les surveillants	02 70150 522
REC-708644	22-06-23	ALIM05	3995.38	Tremblay MariePierre		Achat aliments pour casse-croûte club nautique	02 70144 610
SEC-203253	30-05-23	POUL75	689.85	Richard Éric		Fabrication d'un siège bateau	02 22309 525
SEC-203254	08-06-23	ANTO50	735.84	Richard Éric		4 Souliers de sécurité noir Reebok modèle: IB4317 91/2	02 22000 650
SEC-203255	12-06-23	SPME70	298.94	Turmel Patrick		Matériel de remplacement pour trousse club nautique et glace pour école	02 19000 670
SEC-203256	13-06-23	LARO20	67.47	Richard Éric		Achat de 3 sacs de café pour la caserne (rembourser par la ville) COSTCO	02 11000 610
SEC-203257	15-06-23	AMEU20	1925.82	Richard Éric		Réfrigérateur congélateur LG # 790916	02 22000 640
SEC-203258	20-06-23	LARI20	171.03	Richard Éric		Autocollants suite numérique 81 à 110 + le chiffre 14. couleur rouge, hauteur de 4cm	02 22302 526
SEC-203259	22-06-23	EQUI60	114.98	Richard Éric		Gaffe télescopique 12 pieds pour bateau	02 22000 640
URB-600556	31-05-23	OMMO60	3449.25	Gendron Yves		Calcul comp. fin de parc lots 1496956/2611478/4294928	54 13916 000
URB-600557	13-06-23	BCF50	22995.00	Gendron Yves	154-2023	DOSSIER JURIDIQUE - GILLES DUMONT	02 61000 419
URB-600558	13-06-23	BCF50	2299.50	Gendron Yves	154-2023	DOSSIER JURIDIQUE CHEMIN DE LA PROMENADE	02 61000 419
URB-600559	14-06-23	BCF50	12647.25	Gendron Yves	110-2023	RÈGLEMENT LOCATION TOURISTIQUE	02 61000 419
VOI-318332	14-06-23	HYDR30	4943.93	Carréno Gustavo	103-2023	DIFFUSION ET TELECOMMUNICATION 2023	02 23000 339
VOI-318333	14-06-23	HYDR30	2299.50	Carréno Gustavo	103-2023	ACQUISITION ET INSTALLATION DU MODEM CELLULAIRE	02 23000 339
VOI-318447	31-05-23	CONS40	5748.75	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION CAMION/RV VALLÉE	23 04964 721
VOI-318448	29-05-23	SERV30	344.93	Boivin Patrick		DISPOSITION DE BRANCHES/+2 VOYAGES	02 32401 521
VOI-318449	30-05-23	ASPH50	931.30	Bergeron Charles		7T ASPHALTE/ENTRETIEN CHEMIN	02 32401 521
VOI-318450	30-05-23	LATU10	195.46	Bergeron Charles		PANTALONS DE TRAVAIL-SÉBASTIEN T	02 41300 650
VOI-318451	30-05-23	ARPO30	10000.00	Turmel Patrick	266-2021	ENVELOPPE BUDGÉTAIRE SUPP / SURVEILLANCE TRAVAUX EXALT PHASE 2	54 13914 000
VOI-318452	31-05-23	ENTR36	661.11	Bergeron Charles		5T ASPHALTE /ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-318453	31-05-23	REAL05	1724.63	Baillargeon Maxim	088-2022	CADRE ET GRILLE POUR MENHOLE/RV VALLEE	23 04964 721
VOI-318454	31-05-23	DESC40	23.00	Gagné François		COUDE POUR L'AERATEUR CH BRUMES	02 41410 522
VOI-318455	01-06-23	CANA05	114.98	Bergeron Charles		BOUCHON POUR GALLON À GAZ / BATTERIES 2 D / HUILE À MOUCHES	02 32200 640
VOI-318456	01-06-23	OPTI05	114.98	Bergeron Charles		PAPIER BRUN / 1 CAISSE	02 32200 640
VOI-318457	01-06-23	TORO10	137.97	Bergeron Charles		GRAISSE (1 CAISSE) / PELLE MEC	02 32326 525

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-318458	01-06-23	UAPI50	229.95	Bergeron Charles		UREE (QTE 10) / PELL MECH & 6 ROUES	02 32326 525
VOI-318459	01-06-23	REAL05	574.88	Bergeron Charles	088-2022	3 ROULEAUX GEOTEXTILES (TX90) / RV LA VALLEE	23 04964 721
VOI-318460	01-06-23	SERV30	143.72	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES	02 32401 521
VOI-318461	01-06-23	ASPH50	459.90	Bergeron Charles		3T ASPHALTE	02 32401 521
VOI-318462	01-06-23	CONS40	8048.25	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION PELLE / RV PLATEAU	23 04964 721
VOI-318463	01-06-23	ENTR35	11497.50	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION 2 CAMION / RV PLATEAU	23 04964 721
VOI-318464	01-06-23	ENTR23	11497.50	Baillargeon Maxim	088-2022	GRANULAIRE / RV PLATEAU	23 04964 721
VOI-318465	01-06-23	VISAMAX	107.62	Gagné François		HOME DEPOT / FILS ELECTRIQUE CH DU GODENDARD	02 32401 521
VOI-318466	05-06-23	BOUL15	114.98	Bergeron Charles		ARBUSTRE/TOURBE Remplacement lampadaire Godendard	02 32401 521
VOI-318467	05-06-23	CENT08	57.49	Bergeron Charles		VALVE D'EAU PETIT COMPACTEUR	02 32001 526
VOI-318468	05-06-23	ARBO25	862.31	Papadeas Dimitri		ECOCENTRE - BROYER LES BRANCHES	02 45351 516
VOI-318469	05-06-23	MINI30	7164.04	Carréno Gustavo	126-2023	CONTRIBUTION FINANCIERE POUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DU 30 JANV 2023	23 04616 721
VOI-318470	05-06-23	CONS14	441.50	Marier Josée		COUPE BORDURE - COMMANDE NO 4	02 32405 521
VOI-318471	05-06-23	SEA005	114.98	Carréno Gustavo		PUBLICATION DES APPELS D'OFFRES23-621 & 23-622	02 32000 419
VOI-318472	05-06-23	CONS40	5748.75	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION CAMION / PLATEAU	23 04964 721
VOI-318473	06-06-23	CARR30	833.57	Bergeron Charles		4V GRAVIER 0-3/4"	02 32401 521
VOI-318474	06-06-23	LUME05	229.95	Bergeron Charles		BOITE DE JONCTION ET CONNECTEUR / GODENDARD	02 32401 521
VOI-318475	06-06-23	FRAN05	57.49	Gagné François		FUSIBLES / STATION DES BRUMES	02 41410 642
VOI-318476	07-06-23	ENTR45	7128.45	Bergeron Charles	104-2023	LOCATION DE MACHINEREI / NIVELLEMENT DES CHEMINS EN GRAVIER	02 32401 521
VOI-318477	07-06-23	CENT08	114.98	Bergeron Charles		LAME DE SCIE MECH. EXTENSIBLE	02 32001 526
VOI-318478	07-06-23	SERV30	517.39	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES / EMONDAGE CH DE L'EPERON / 3V	02 32401 521
VOI-318479	08-06-23	ALTI30	758.84	Bergeron Charles		COUPE D'ARBRE / 22 CH PIONNIERS	02 32401 521
VOI-318480	08-06-23	CARR30	891.06	Bergeron Charles		REMPLIR LA RÉSERVE DE 0-3/4po / 4V	02 32401 521
VOI-318481	12-06-23	CARR30	1782.11	Bergeron Charles		RESERVE 0-3/4po / 8V	02 32401 521
VOI-318482	12-06-23	ENTR23	11497.50	Baillargeon Maxim	088-2022	GRANULAIRE / RV VALLEE	23 04964 721
VOI-318483	12-06-23	CONS40	9198.00	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION PELLE / RV VALLEE	23 04964 721
VOI-318484	12-06-23	ENTR35	11497.50	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION CAMION / RV VALLEE	23 04964 721
VOI-318485	12-06-23	ENTR56	1724.63	Bergeron Charles		8H - BALAYAGE DE CHEMINS (HC)	02 32401 521
VOI-318486	12-06-23	ASPH50	459.90	Bergeron Charles		ASPHALTE / 3.5T (ERMITAGE)	02 32401 521
VOI-318487	12-06-23	SEBA60	103.48	Gagné François		BRANCHEMENT AERATEUR CH DES BRUMES	02 41410 522
VOI-318488	12-06-23	CARR30	344.93	Bergeron Charles		DISPOSITION REBUS ASPHALTE / ACHAT GRAVIER 1V	02 32401 521
VOI-318489	13-06-23	BOUL15	57.49	Bergeron Charles		50pc TOURBE / RESEAU AQUEDEC - 12 SEVRIER	02 41300 521
VOI-318490	13-06-23	LEQL05	81775.97	Carréno Gustavo	162-2023	SERVICE PROFESSIONNEL POUR LE CONTROLE DE LA QUALITÉ 2023	23 04964 721
VOI-318491	14-06-23	FEDQ05	21270.38	Carréno Gustavo	163-2023	ETUDE HYDRAULIQUE AU SECTEUR DU LAC BLEU	02 32000 419

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-318492	14-06-23	SERV30	1299.22	Carréno Gustavo		LOCATION 2 CONTENEURS A DECHETS / CH EPERON	02 45351 516
VOI-318493	14-06-23	SUPE35	1264.73	Sellenet Vincent		4 X 4 LITRES HUILES ESSENTIELLE (BRUMES)	02 41410 635
VOI-318494	14-06-23	GLS10	86.23	Sellenet Vincent		TRANSPORT HUILES ESSENTIELLES	02 41410 635
VOI-318495	14-06-23	VENN30	82782.00	Carréno Gustavo	166-2023	CAMION 4X4 1/2 TONNE 2023 NEUF	23 04977 725
VOI-318496	14-06-23	DONN30	81688.39	Carréno Gustavo	166-2023	CAMION 2X4 3/4 TONNE 2023 NEUF	23 04981 725
VOI-318497	14-06-23	HYDR30	3713.69	Carréno Gustavo	103-2023	ENTRETIEN ANNUEL 2023 - 3 STATIONS HYDRO & 1 STATION METEO (AUTOMNE 2023)	02 23000 339
VOI-318498	14-06-23	PAVA50	22995.00	Baillargeon Maxim	088-2022	PAVAGE RV CH DE LA VALLEE	23 04964 721
VOI-318499	14-06-23	PAVA50	32193.00	Baillargeon Maxim	088-2022	PAVAGE RV CH DU PLATEAU	23 04964 721
VOI-318500	14-06-23	GERV30	6145.41	Carréno Gustavo	160-2023	CONTENEUR MARITIME A DES FIN D'ENTREPOSAGE (MESURES D'URGENCE)	23 04976 725
VOI-318501	15-06-23	CARR30	1149.75	Baillargeon Maxim	088-2022	DISPOSITION DE PAVAGE / RV VALLEE	23 04964 721
VOI-318502	15-06-23	CONS40	1839.60	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION CAMION / 1 JOUR - VALLEE	23 04964 721
VOI-318503	15-06-23	GEST10	459.90	Boivin Patrick		REPARATION ELANTRA (FREINS...)	02 47400 525
VOI-318504	15-06-23	CENT08	287.44	Bergeron Charles		LOCATION COMPACTEUR / 117 TDL	02 41300 516
VOI-318505	19-06-23	ENTR23	3449.25	Baillargeon Maxim	088-2022	ACHAT ET DISPOSITION MATERIELLE / CH DE LA VALLEE	23 04964 721
VOI-318506	19-06-23	ENTR35	4599.00	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION DE CAMION / RV LA VALLEE	23 04964 721
VOI-318507	19-06-23	CONS40	5748.75	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION PELLE / RV LA VALLEE	23 04964 721
VOI-318508	19-06-23	SPAC05	717.96	Beaulieu François-O.		PANNEAUX SPECIAUX - CONTENEUR CH EPERON	02 45351 516
VOI-318509	19-06-23	GEST20	172.46	Bergeron Charles	130-2023	2 IMPERMEABLES / BRIGADE VERTE	23 05621 725
VOI-318510	19-06-23	VISAMAX	287.44	Bergeron Charles	130-2023	2 CASQUES ET 2 ENSEMBLES DE SAC / BRIGADE VERTE	23 05621 725
VOI-318512	19-06-23	REAL05	5398.91	Bergeron Charles	128-2023	TUYAU POUR PONCEAU / REFECTION CHAUSSÉE LOCALE	23 04985 721
VOI-318513	19-06-23	REAL05	114.98	Gagné François		ADAPTATEUR / 117 TDL	02 41300 521
VOI-318514	20-06-23	CONS14	1379.70	Marier Josée		COUPE BORDURE / COMMANDE #5	02 32405 521
VOI-318515	20-06-23	JAVE10	1724.63	Sellenet Vincent		950 LITRES CHLORE LIQUIDE / PUIITS & PDR	02 41200 635
VOI-318516	20-06-23	BREN05	19603.24	Sellenet Vincent	327-2022	SOUDE CAUSTIQUE EN VRAC / 5500KG SÈCHE (11 000KG LIQUIDE)	02 41200 635
VOI-318517	20-06-23	UNIV05	2069.55	Sellenet Vincent		4 BARILS PASS 10 POLY ALUM. SILICATE SULPHATE / 4 BARILS À RAMASSER	02 41410 635
VOI-318518	21-06-23	ASPH50	1724.63	Baillargeon Maxim	088-2022	BITHUME B14 / 13.5T	23 04964 721
VOI-318519	21-06-23	SHER20	137.97	Bergeron Charles		2 BUSES POUR MACHINE À LIGNE	02 35500 640
VOI-318520	21-06-23	ENTR21	5101.02	Beaulieu François-O.		REPARATION GLISSIERE / 103 CHEMIN DES LACS	02 32401 521
VOI-318521	21-06-23	TORO10	287.44	Bergeron Charles		PELLE / 2 CAISSES DE GRAISSE #1	02 32326 525
VOI-318522	21-06-23	ATLA05	287.44	Bergeron Charles		REPARATION DU BOYAU DE LA POMPE	02 32001 526
VOI-318523	22-06-23	ENTR45	1149.75	Bergeron Charles		ROCHE 4-8 / 4V (ENT CHEMIN)	02 32401 521
VOI-318524	22-06-23	PREM05	440.35	Sellenet Vincent		PROGRAMMATION DE L'AUTOMATE / APPEL DE SERVICE FAIT EN URGENCE	02 41410 522